

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM
Séance du 17 JANVIER 2001

Objet :
Budget
Primitif
2001

L'an deux mille un et le dix-sept Janvier
à dix-sept heures trente

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre
prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean THAON

0101/02

Présents ou représentés :

MM. THAON, BALDINI, BARBIER, BONNET, DAVID, DUHALDE,
FRERE, GILLY, LORENZI, MALAUSSENA, MARY, MASCARELLI, MORANI
MMES BELLON, DALMASSO, PECQUEUR, SOMARIA.

Le Président donne lecture du Budget Primitif
du Syndicat pour l'année 2001 :

Après lecture des chapitres des dépenses et
des recettes, article par article, le Comité constatant
son bon équilibre, décide à l'unanimité de voter le Budget
Primitif 2001 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	7 650 000 F
	Investissement	110 000 F
	Total	7 760 000 F

RECETTES :	Fonctionnement	7 650 000 F
	Investissement	110 000 F
	Total	7 760 000 F

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON